

## HONORAIRES DES AGENCES DU GROUPE ESPRIMMO (T.V.A. incluse)

- **VENTES** (Tous les prix de vente affichés en vitrine **incluent** les honoraires de l'agence).

Pourcentages appliqués sur le montant de la transaction pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel.

0 €	➔	50 000 €.....	3 000 € TTC
50 001€	➔	150 000 €.....	8% TTC
150 001€	➔	300 000 €.....	6% TTC
300 001€ et plus		.....	5% TTC

Les honoraires d'agence seront soit à la charge du vendeur soit à la charge de l'acquéreur en fonction des conventions prises avec les vendeurs lors de la signature du mandat de vente.

- **LOCATIONS** (les honoraires de location ne sont dus **qu'après la signature d'un bail**)

### A LA CHARGE DU BAILLEUR

- Commission de location : offerte
- Visite des lieux : 2€ TTC / m<sup>2</sup>
- Constitution du dossier : 4€ TTC / m<sup>2</sup>
- Rédaction du bail : 6€ TTC / m<sup>2</sup>
- Réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC / m<sup>2</sup>

### A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- Visite des lieux : 2€ TTC / m<sup>2</sup>
- Constitution du dossier : 4€ TTC / m<sup>2</sup>
- Rédaction du bail : 6€ TTC / m<sup>2</sup>
- Réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC / m<sup>2</sup>

- **GESTION**

6% TTC sur les encaissements mensuels pour les appartements et les locaux commerciaux

Forfait : 15€ TTC / mois par parking et/ou par box

- **SYNDIC** : devis et contrat type sur demande

Barème en vigueur à compter du 09/02/2019 pour tous les mandats signés à compter de cette date